

2016-XXX

Pointe-à-Pitre, le 30 Juin 2016

*Destinataires in fine*

**Objet :** Relevé de conclusions du comité régional de programmation des référentiels géographiques et forestiers de la Guadeloupe du 30 Juin 2016.

**Rédacteurs :**

- VERONIQUE GAYDU, Chargée de mission Outre-Mer / IGN
- VERONIQUE PEREIRA, Directrice IGN Conseil / IGN
- GILLES COESTER, Chargé de Mission NTIC auprès du Secrétaire Général aux Affaires Régionales

## Sommaire

|   |   |
|---|---|
| I. DISCOURS DU DIRECTEUR DU PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE  | 2 |
| II. INTRODUCTION  | 2 |
| III. PRESENTATION DE LA DEMARCHE PARTENARIALE   | 3 |
| IV. FONCTIONNEMENT DES COMITES REGIONAUX ET DU COMITE NATIONAL DE PROGRAMMATION DES REFERENTIELS GEOGRAPHIQUES ET FORESTIER | 3 |
| V. PREPROGRAMME DE SERVICE PUBLIC POUR L'ANNEE 2016   | 3 |
| A. Prises de vues aériennes ou satellitaires et orthophotographies  | 3 |
| B. BD TOPO® et BD ADRESSE®  | 4 |
| C. Représentation Parcellaire Cadastre Unique   | 4 |
| D. Altimétrie   | 4 |
| E. Cartographie   | 5 |
| F. Couverture forestière  | 5 |
| G. Occupation du sol à grande échelle (OCS GE)  | 5 |
| H. Géoportail de l'urbanisme (GPU)  | 5 |
| I. Espace collaboratif  | 6 |
| J. Projets divers   | 6 |
| VI. QUESTIONS DIVERSES  | 6 |
| VII. CONCLUSION   | 6 |
| ANNEXE 1 - LEXIQUE  | 7 |
| ANNEXE 2 - LISTE DES PARTICIPANTS   | 9 |

## **I. DISCOURS DU DIRECTEUR DU PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE**

---

**MAURICE ANSELME, DIRECTEUR PNG**

Monsieur Anselme est fier d'accueillir la 2<sup>e</sup> édition du comité régional de programmation des référentiels géographiques.

Il souligne la richesse de l'actualité en matière d'information géographique sur le Département depuis la tenue du 1<sup>er</sup> comité en 2014 (Diagnostic des forêts, Observatoire de l'occupation du territoire, photo aérienne haute résolution)...ainsi que la mise en ligne d'outils de valorisation des données tels que Rando Guadeloupe, Karunati.

La plus grande actualité étant la création de la plateforme d'information géographique KaruGéo, issue d'un partenariat entre l'Etat et les deux grandes collectivités.

## **II. INTRODUCTION**

---

**ERIC BERTHON, SGAR**

Monsieur le Secrétaire général aux affaires régionales (SGAR) ouvre la séance.

Monsieur BERTHON a le plaisir d'accueillir les représentants de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) et les remercie d'apporter leur expertise pour le second comité régional de programmation des référentiels géographiques et forestiers (CRPRGF) de l'IGN en Guadeloupe.

### III. PRESENTATION DE LA DEMARCHE PARTENARIALE

---

VERONIQUE GAYDU, IGN OUTRE-MER

Opérateur référent de l'État pour l'information géographique et forestière, l'IGN produit les données nécessaires à la conduite des politiques publiques, et intervient en appui pour contribuer à l'analyse des territoires.

Pour répondre aux nouveaux enjeux et à un contexte en très forte évolution, l'IGN s'engage dans la mise en place d'une concertation étroite avec les acteurs locaux pour adapter sa production en fonction des usages et des besoins, et mettre en place de nouveaux services d'analyse du territoire et de diffusion de données.

L'objectif de ce comité est une meilleure prise en compte des besoins locaux en travaillant dans un cadre partenarial et en mutualisant les investissements publics.

En outre, avec le soutien des acteurs locaux, l'IGN a organisé sur une semaine de présence deux ateliers (MAJEC et INSPIRE) et une formation (GPU) afin d'approfondir les sujets relatifs à l'information géographique, objets des points présentés lors du comité régional de programmation

### IV. FONCTIONNEMENT DES COMITES REGIONAUX ET DU COMITE NATIONAL DE PROGRAMMATION DES REFERENTIELS GEOGRAPHIQUES ET FORESTIER

---

VERONIQUE GAYDU, IGN OUTRE-MER

Les comités régionaux de programmation sont organisés de préférence pendant le 1<sup>er</sup> semestre de l'année civile pour permettre une phase d'analyse des besoins et de régulation avant la réunion du comité national et la publication du programme définitif en fin d'année.

Le comité régional de programmation vise à se réunir annuellement sous la présidence du Secrétaire général aux affaires régionales, qui déterminera les organismes compétents à participer au comité régional de programmation

Le programme régional aura une dimension pluriannuelle pour tenir compte des calendriers budgétaires.

### V. PREPROGRAMME DE SERVICE PUBLIC POUR L'ANNEE 2016

---

VERONIQUE PEREIRA, IGN CONSEIL

Le lexique des termes employés est en annexe 1.

#### A. Prises de vues aériennes ou satellitaires et orthophotographies

En dehors d'éventuels partenariats passés avec les acteurs régionaux, le principe de production de l'orthophotographie se fait sur une base triennale à une résolution socle de 50 cm avec les satellites Pléiades. L'acquisition sur la Guadeloupe a été réalisée courant 2013-2014. La livraison de l'orthophotographie a été effectuée fin 2015.

En 2015, l'IGN a opéré un passage à la prise de vue aérienne sur les départements d'outremer afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs.

Dans le cadre de partenariats locaux, une nouvelle acquisition est prévue entre janvier et mars 2017 pour la production d'une orthophotographie résolue à 20 cm sur la Guadeloupe et Saint-Martin.

Un partenariat pour la production d'une orthophotographie résolue à 5 cm a été signé début 2016 avec la collectivité de Saint-Barthélemy.

En ce qui concerne la couverture satellitaire, L'IGN travaillera avec Spot 6/7 pour une couverture locale millésimée en 2015 avec une résolution de 1m 50.

- *Question DAAF : Pour quelles raisons l'IGN passe de PVS (prise de vues satellitaires) à PVA (prises de vues aériennes) ?*

*L'utilisation de Pléiades sur l'outre-mer correspondait à une phase d'expérimentation. En effet, le satellite Pléiades semblait être un bon candidat sur les DOM en ce qui concerne la production de l'Ortho du point de vue rapport « réponse aux spécifications/coût ».*

*Cette expérimentation s'est opérée également en métropole dans les départements où il y avait peu de relief.*

*Cependant, les résultats ne s'avérant pas concluant en termes de qualité et de millésime, et ne répondant pas aux attentes des utilisateurs ultramarins, il a été décidé de rebasculer sur de la PVA.*

- *Question Parc national : les images pléiades seront-elles abandonnées car la possibilité d'avoir annuellement une couverture 50 cm du territoire avait été évoquée. Qu'en est-il ?*

*L'IGN prend le point et reviendra vers le Parc national*

- *Question Parc national : L'ortho infra rouge est-elle à disposition ?*

*Oui, cela fait partie de la livraison de l'ortho*

## **B. BD TOPO® et BD ADRESSE®**

La BD TOPO® et la BD ADRESSE® seront améliorées par la poursuite des investigations sur le terrain et les partenariats de remontées d'informations à venir.

La nouvelle collectrice MAJEC, Agnès Toulemonde poursuivra la mise à jour en continu et l'amélioration du référentiel.

La prochaine livraison est prévue à l'automne 2016.

En ce qui concerne la BAN (Base Adresse Nationale) l'outil sera mis à disposition en fin d'année 2016.

## **C. Représentation Parcellaire Cadastre Unique**

L'IGN assurera le maintien de la mise à jour de la BD Parcellaire tant que la RPCU ne sera pas disponible. En effet, la BD Parcellaire® sera encore entretenue avec une actualité de 3 ans jusqu'au passage de la RPCU.

La Prochaine mise à jour de la BD Parcellaire® est prévue en 2017.

La production de la RPCU a été stoppée dans l'attente de la définition d'un nouveau calendrier par le comité de suivi (DGFIP / IGN / MEEM). Les équipes techniques IGN et DGFIP y travaillent.

- *La majorité des participants indique avoir besoin de disposer de ce référentiel de façon prioritaire compte tenu des problématiques locales (PPR sur de mauvaises limites, territoire particulier avec risques naturelles, problématiques foncières fortes...).*

*Sur la base des retours des acteurs locaux, le SGAR met l'accent afin que la Guadeloupe soit traitée de manière prioritaire dans la production de la RPCU.*

## **D. Altimétrie**

Le territoire de la Guadeloupe est intégralement couvert par une altimétrie Haute Résolution (Litto3D®). Aucune nouvelle réalisation n'est prévue sur la Guadeloupe en 2016.

- *Intervention PAPI : Des difficultés ont été rencontrées sur l'utilisation de cette donnée qui n'est pas suffisamment précise pour l'élaboration des documents de gestion des risques inondation, notamment dans les fonds de talweg. Egalement, le MNT passe parfois par le haut des ponts.*

*L'IGN propose que les points identifiés soient remontés pour investigation*

## E. Cartographie

La première version du Scan Express, cartographie numérique au 1 : 25 000<sup>e</sup> mis à jour annuellement, sera disponible sur la Guadeloupe en Juillet 2016.

L'IGN a entrepris une réfection complète des cartes au 1/25 000 (type 2010) en 2016.

Le SCAN100® est disponible depuis janvier 2016.

## F. Couverture forestière

Il n'y a pas de BD Forêt, ni d'inventaire forestier en Guadeloupe.

Cependant, Il existe un diagnostic des forêts réalisé en 2013.

Une mise à jour du contour forestier est en cours sur la Guadeloupe. La production du contour forestier sur Saint-Martin et Saint-Barthélemy est prévue au cours de l'année.

## G. Occupation du sol à grande échelle (OCS GE)

Il n'y a pas d'OCS à grande échelle disponible sur la Guadeloupe.

La démarche OCS de l'IGN s'appuie sur une nomenclature nationale construite sous l'égide du MEEM-DGALN.

Le principe du partenariat de production de l'OCS GE sur un territoire donné est basé sur un apport financier de l'IGN à hauteur de 50% du coût de production.

- *Question du SGAR : Quel est le coût, le calendrier ainsi que l'intérêt de cette donnée pour les partenaires locaux ?*

*L'OCS GE répond au besoin local ; les participants ont fait part de leur intérêt pour la réalisation dudit référentiel (trame vert /bleu, missions de la Daaf, atlas de biodiversité, suivi de l'espace urbain...)*

*Une estimation budgétaire ainsi que le calendrier seront fournis par l'IGN.*

*Un point sera fait au niveau local entre les différents partenaires afin d'en étudier le financement.*

## H. Géoportail de l'urbanisme (GPU)

Le GPU est une coproduction issue d'un partenariat entre la DHUP/IGN. Son principe repose sur la base d'un guichet unique sur les documents d'urbanisme et les Servitudes d'Utilité Publiques.

La version 2 est en train d'être déployée auprès des DREAL, DEAL et des DDT.

L'IGN a effectué localement une formation conjointe auprès de la DEAL Guadeloupe et de la DEAL Martinique fin Juin 2016.

- *La Deal Guadeloupe en a profité pour faire un appel à signature auprès des collectivités afin qu'elles obtiennent leur compte permettant d'alimenter le GPU.*

## I. Espace collaboratif

L'espace collaboratif est destiné aux partenaires de l'IGN ainsi qu'à tous les utilisateurs des données produites et diffusées par l'institut.

Il permet à chacun de contribuer à l'amélioration des données IGN, en signalant des évolutions ou des erreurs via une interface adaptée. Le fond cartographique visible en fond est mis à jour quotidiennement, reflétant les dernières évolutions de nos données.

- *Question PNG : quelles sont les modalités de diffusion de la BD Uni ? et notamment est-il possible de créer automatiquement une cartographie à partir de ces données qui serait visible sur Karugéo ?*

*L'IGN prend le point et reviendra vers le Parc national*

- *Comment procède-t-on à l'intégration des données et des services de l'IGN ?*

*Les modalités d'intégration des données et des services sont définies dans une convention en cours d'élaboration avec Karugéo.*

## J. Projets divers

« Routes de Guadeloupe » précise qu'ils ont constitué une base de données des Vitesses Limites Autorisées qui pourrait être mise à disposition.

## VI. QUESTIONS DIVERSES

---

- *DAAF : Quelles sont les informations dont disposent l'IGN sur la BD Topage ?*

L'IGN est en train de produire la donnée et de la qualifier.

Une étude technique est en cours afin de permettre la mise en place d'un calendrier de production.

- *Conseil Départemental : La mise à jour des données est-elle incluse dans le forfait APL ?*

Oui, une mise à jour annuelle sur la durée de la convention c'est-à-dire 3 ans est incluse dans le forfait APL.

## VII. CONCLUSION

---

Monsieur Berthon conclut en remerciant les représentants de l'IGN pour l'animation de ce second comité régional de programmation des référentiels géographiques et forestiers ainsi que les participants pour leur présence.

### **Altimétrie**

L'IGN propose une large gamme de données altimétriques: MNT (Modèles Numériques de Terrain), MNE (Modèles Numériques d'Élévation)...

### **BD Adresse®**

La nouvelle BD ADRESSE® version 2.1 fournit une information complète en tout lieu pour positionner vos données. Elle contient l'ensemble des adresses du produit POINT ADRESSE® (26 millions d'adresses géolocalisées), les limites administratives, et toutes les routes du produit ROUTE ADRESSE® (réseau routier 2D, noms des rues et adresses aux croisements)

### **BD Topo®**

La composante topographique du RGE®, la BD TOPO®, est la modélisation 3D du territoire et de ses infrastructures avec les adresses.

La BD TOPO® est une description vectorielle 3D (structurée en objets) des éléments du territoire et de ses infrastructures de précision métrique.

Elle couvre de manière cohérente l'ensemble des entités géographiques et administratives du territoire national. La BD TOPO® permet la visualisation, le positionnement, la simulation au service de l'analyse et la gestion opérationnelle du territoire

### **Cartographie**

L'IGN propose une large gamme de données cartographiques images. Ces bases de données "raster" géoréférencées sont prêtes à l'emploi pour visualiser et localiser vos informations, repérer vos interventions et habiller vos données

### **Couverture forestière**

Le référentiel géographique forestier de l'IGN est un outil de référence pour les professionnels de la filière bois et pour les acteurs de l'environnement et de l'aménagement du territoire. La BD Forêt® est une base de données vecteur de référence pour l'espace forestier et les milieux semi-naturels.

### **Litto3D®**

Modèle numérique altimétrique précis du littoral continu terre-mer, réalisé en commun par le Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM) et l'IGN.

### **OCS GE (Occupation du Sol Grande Echelle)**

Afin de mieux connaître la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers et maîtriser l'évolution de l'artificialisation des terres, il est nécessaire de disposer d'une information fiable, "millésimée" et homogène de couverture et d'usage des sols

### **Orthophotographie / BD Ortho**

Base de données Raster (image), la BD ORTHO® est le support géographique de nombreuses applications dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme, de l'environnement ou de l'agriculture, grâce à sa richesse en informations et à sa qualité géométrique.

### **Référentiel à grande échelle (RGE®)**

Référentiel à grande échelle constitué des quatre composantes BD ORTHO®, BD ADRESSE®, BD TOPO®, BD PARCELLAIRE® superposables et de précision métrique, formant le socle de données géographiques nationales de référence.

### **RPCU (Représentation Parcellaire Cadastre Unique)**

L'IGN et la Direction générale des finances publiques (DGFIP) se sont entendus sur quatre principes fondamentaux présidant à la constitution de la représentation parcellaire cadastrale unique (RPCU) :

1. continuité des limites des parcelles, des feuilles cadastrales et des limites de communes sur l'ensemble du territoire, en conformité avec la réalité du terrain et les actes réglementaires ;
2. niveau d'exactitude minimum visé équivalent à celui du RGE® ou du plan cadastral, soit au moins le meilleur de l'existant ;
3. disponibilité des limites parcellaires et administratives en mode vectoriel sur l'ensemble du territoire ;
4. cohérence avec les autres couches du RGE® et les autres objets du plan cadastral.

La production effective commencera au deuxième semestre 2014. Un programme de production sera défini chaque année

**SCAN 25®**

Cartes au 1 : 25 000 sous forme de dalles numériques géoréférencées.

**SCAN100®**

Cartes au 1 : 100 000 sous forme de dalles numériques géoréférencées.

## ANNEXE 2 - LISTE DES PARTICIPANTS

| Organisme                    | Nom                        | Fonction   |
|------------------------------|----------------------------|--|
| Préfecture                   | Eric BERTHON               | SGAR   |
| Port autonome (GPMG)         | Nadia PROIA                | Animateur SIG                                      |
| Port autonome (GPMG)         | Cédrick JUDITH             | Chargé de mission                                  |
| DDAF                         | Philippe VALAYANDON        | Service des territoires « Analyse et prospective » |
| ONF                          | Loïc MALECOT               | Responsable SIG                                    |
| Conseil Départemental        | Thierry CHARLES            | Cellule SIG  |
| Conseil Départemental        | Nathalie AMBROISE          | SIG  |
| Conseil Départemental        | Raymond SONOR              | DPAFE  |
| DAAF                         | Alexandre DUCROT           | Chef SISE -SIG                                     |
| Ville de Gourbeyre           | Mme BOGAT                  | Chargée de l'urbanisme / Elue                      |
| Ville de Sainte-Anne         | Laurent KAULANJAN          | Chargé SIG   |
| Ville de Terre de Haut       | Philippe de PROFT          | Technicien   |
| Ville de Vieux-Habitants     | Marie-Denise LEMOYNE       | Adjointe SI  |
| Ville de Baie-Mahault        | Meidy GOURDINE             | Technicien   |
| Ville de Baie-Mahault        | Kehny CHAMOUGON            | DSI adjoint  |
| Région Guadeloupe            | Valérie GUILLAUME          | Chargée d'études DAT                               |
| Région Guadeloupe            | Gustave dit DUFLO          | Elu  |
| Ville de Saint-Claude        | Pascal DE SOUZA            | Instructeur ADS                                    |
| Ville de Saint-Claude        | Yves VERGE-DEPRE           | Elu  |
| DEAL                         | Delphine SERBER            | Responsable SIG                                    |
| DEAL                         | Isabelle VERON             | Responsable Pôle                                   |
| METEO FRANCE                 | Philippe BLEUSE            | Chef centre Guadeloupe                             |
| Ville des Abymes             | Claire MEILLAREC           | Chargée de mission PAPI                            |
| Ville de Basse-Terre         | Xavier MOLINIE             |  |
| Ville de Basse-Terre         | Alfred VERMOT de BOISROLIN |  |
| PNG                          | Alain FERCHAL              |  |
| KARUGEO                      | Anouk ROBILLARD            | Animatrice plateforme                              |
| Collectivité de Saint-Martin | Martial HALLEY             |  |
| Routes de Guadeloupe         | Stella SAINT-CLAIR RANGON  |  |
| IGN                          | Agnes Toulmonde            | Collectrice MAJEC                                  |
| IGN                          | Véronique GAYDU            | Chargée de mission Outremer                        |
| IGN                          | Véronique PEREIRA          | Responsable IGN Conseil                            |

## Liste des destinataires :

- du préfet de région ou de son représentant
- du secrétaire général aux affaires régionales ou de son représentant
- du préfet délégué des Iles du Nord
- du président du conseil régional ou de son représentant
- du président du conseil général ou de son représentant
- du président de la collectivité de Saint-Martin ou de son représentant
- du président de la collectivité de Saint-Barthélemy ou de son représentant
- du directeur régional des finances publiques ou de son représentant
- du directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou de son représentant
- du directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ou de son représentant
- du directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ou de son représentant
- du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ou de son représentant
- du directeur des affaires culturelles ou de son représentant
- du recteur ou de son représentant
- du directeur de l'agence régionale de santé ou de son représentant
- du président de l'université des Antilles et de la Guyane ou de son représentant
- du directeur de l'Office national des forêts ou de son représentant
- du directeur interrégional de l'institut national de la statistique, et des études économiques ou de son représentant
- du directeur régional du BRGM ou de son représentant
- du directeur du parc national ou de son représentant
- du responsable du conservatoire du littoral ou de son représentant
- du directeur de l'agence des 50 pas géométriques ou de son représentant
- du directeur de la recherche agronomique pour le développement ou de son représentant
- du directeur de l'institut national de la recherche agronomique ou de son représentant
- du président du grand port maritime ou de son représentant
- du président de l'établissement public foncier ou de son représentant
- du directeur de la chambre d'agriculture ou de son représentant
- du directeur de chambre de commerce et d'industrie ou de son représentant
- du directeur des routes de Guadeloupe ou de son représentant
- du directeur des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural ou de son représentant
- du directeur de l'office de l'eau ou de son représentant
- du directeur de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ou de son représentant
- du directeur du service départemental d'incendie et de secours ou de son représentant
- du président de la communauté d'agglomération Cap Excellence ou de son représentant
- du président de la communauté d'agglomération du sud Basse-Terre ou de son représentant
- du président de la communauté d'agglomération du nord Basse-Terre ou de son représentant
- du président de la communauté d'agglomération du nord Grande-Terre ou de son représentant
- du président de la communauté de communes du sud Grande-Terre ou de son représentant
- du président de la communauté de communes de Marie-Galante ou de son représentant
- du directeur du syndicat intercommunal des eaux et assainissement ou de son représentant

- du président de l'association guadeloupéenne de recueil d'informations géographiques d'utilité agricole ou de son représentant
- du responsable de l'observatoire volcanologique et sismologique ou de son représentant